

# Le rêve du pioupiou

Autor(en): **Borgeaud, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **75 (1948)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226531>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## En souvenir d'ALEX...

*Alex ? Qui n'a connu Alexandre Borgeaud, le diseur ?*

*C'est, ici, le lieu de rappeler le souvenir de celui qui nous fit passer tant de bonnes soirées. Voici un des meilleurs poèmes de sa composition et qu'il disait en accusant la savoureuse ironie...*

### Le Rêve du Pioupiou

J'ai rêvé qu'en cette caserne  
Où, sur nous, pèse tant de maux,  
Supérieur et subalterne  
S'entendaient mieux que des égaux.  
Le colon, bon comme la manne,  
Quand il nous savait peu dispos  
Voulait qu'on supprimât la diane  
Et qu'on nous laissât en repos.

O beau rêve ! Félicité !  
Que n'es-tu la réalité ?

Au lieu du piteux ordinaire  
C'étaient de plantureux banquets  
Chefs-d'œuvre de l'art culinaire  
Servis par d'empressés valets.  
Lorsqu'après trois heures de table  
Nos ventres devenaient trop ronds,  
Le caporal, toujours aimable,  
Nous desserrait nos ceinturons.

O beau rêve ! Félicité !  
Que n'es-tu la réalité ?

Chacun, pendant la théorie,  
A son gré pouvait se coucher.  
L'orateur, sans qu'on se récrie,  
Dans le désert pouvait prêcher.  
Et même si, dans l'auditoire,  
Morphée avait peur d'avancer...  
Des Nymphes, en versant à boire,  
Sans façon venaient nous bercer,

O beau rêve ! Félicité !  
Que n'es-tu la réalité ?

Très peu, oh ! très peu d'exercice  
Seulement pour nous divertir.  
Si le temps n'était pas propice,  
On se gardait bien de sortir.  
Ni fatigue, ni courbature,  
Au combat fallait-il marcher ?  
On nous y menait en voiture...  
Le lieutenant était cocher !

O beau rêve ! Félicité !  
Que n'es-tu la réalité ?

Enfin, le plus beau de l'affaire,  
L'ancien système étant cassé,  
L'argent, chose si nécessaire,  
Était on ne peut mieux placé.  
Par nos soins se faisait la solde,  
Et quand le coffre était pillé,  
Les officiers touchaient... le solde.  
Tout était bien simplif-i-é !

O beau rêve ! Félicité !  
Que n'es-tu la réalité ?

*Alexandre Borgeaud.*

## A nos correspondants

Chaque numéro du *Nouveau Conteur* paraissant le 15 du mois, vous faciliteriez grandement la tâche de la rédaction en lui adressant vos articles — Place Pépinet 3 — avant

**le 25 du mois précédent.**

Ainsi avant le 25 mars pour le numéro du 15 avril.

**Merci d'avance.**

## Notre concours d'abonnés

Ce n'est pas sans inquiétude que nous avons tenté l'expérience d'un concours d'abonnés. Nous n'ignorons pas, en effet, les difficultés du recrutement, ne serait-ce que le temps que cela prend à celui qui s'en occupe et l'inertie du public devant les propositions trop fréquentes qui lui sont faites en ce moment. Malgré cela, notre concours eut du succès et nous remercions toutes les personnes qui nous ont envoyé des adresses.

Conformément au règlement, le concours va être jugé sous le contrôle de M. le notaire F. Spielmann et les noms des gagnants seront publiés dans notre numéro du 15 avril 1948.

Encore merci à tous les concurrents !

*L'Administration.*